

Le Fan-Club Romuald Wadagni rend grâce à Dieu

À Saint-Michel de Cotonou, une messe d'action de grâce rassemble plusieurs personnalités.

À l'occasion des 100 premiers jours de gouvernance du Président de la République, Romuald Wadagni, l'Association Fan-Club Romuald Wadagni a organisé, ce

mardi 1er septembre 2026, une messe d'action de grâce à la paroisse Saint-Michel de Cotonou. La célébration, présidée par le Père Charlemagne Sènou, a réuni plusieurs personnalités politiques et administratives ainsi que des membres et sympathisants du Fan-Club.



ASSEMBLÉE NATIONALE

P. 07



La Conférence des présidents trace les grandes lignes de la gestion 2027

AUTONOMISATION DES FEMMES À ALLADA

P. 08

Solange Afiavi MEHOU, une députée au cœur des préoccupations des femmes



RÉFORME DU CES

LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE PASSE DÉSORMAIS SOUS L'AILE DE L'INSTITUTION

P. 09

RÉUNIFICATION DE L'ECC

Patrice Talon explique pourquoi il s'engage pour l'unité des célestes

Devoir d'ancien chef d'État, conviction chrétienne et attachement au Bénin : l'ex-président dévoile les trois raisons qui l'ont conduit à faciliter le rapprochement des différentes composantes de l'Église du Christianisme Céleste.

La réunification de l'Église du Christianisme Céleste (ECC) franchit de nouvelles étapes. Engagé comme facilitateur dans ce processus, l'ancien président de la République, Patrice Talon, a levé un coin de voile sur les motivations qui fondent son implication. Face aux fidèles et responsables de l'ECC en France, il a identifié trois principaux ressorts à son engagement : sa responsabilité passée à la tête de l'État, sa foi chrétienne et son attachement profond au Bénin.

Un engagement qui remonte à son passage à la tête de l'État

Pour Patrice Talon, l'unité au sein d'une confession religieuse qui compte de nombreux fidèles au Bénin et à travers le monde ne saurait être une question totalement étrangère aux préoccupations publiques.

L'ancien chef de l'État estime que sa fonction passée lui imposait de contribuer, autant que possible, à la préservation de la co-

hésion et de la paix. C'est dans cet esprit qu'il dit avoir accepté de s'impliquer dans les efforts visant à rapprocher les différentes sensibilités de l'ECC.

« Céleste de cœur »

Au-delà de toute considération institutionnelle, Patrice Talon assume également une motivation spirituelle. Sa foi chrétienne constitue, selon ses explications, un autre élément déterminant de son engagement.

L'ancien président revendique ainsi un attachement particulier à l'Église du Christianisme Céleste. Son intervention dans le processus de réunification se présente donc également comme une démarche personnelle, nourrie par ses convictions religieuses et son désir de voir les fidèles retrouver le chemin de l'unité.

Le Bénin au cœur de la démarche

La troisième raison avancée par Patrice Talon est liée à son attachement au Bénin. L'ECC, née sur le territoire béninois sous l'impulsion du prophète Samuel Biléou Joseph Oshoffa, représente à ses yeux un patrimoine religieux dont le rayonnement dépasse largement les frontières nationales.

Pour l'ancien président, cette Église constitue une œuvre issue du terroir béninois et africain qu'il convient de préserver et de valoriser. Son engagement vise donc aussi à contribuer à la consolidation d'une institution religieuse dont l'influence s'étend désormais à plusieurs pays.

Un processus qui dépasse les querelles internes

À travers cette démarche, Patrice Talon entend favoriser le dialogue entre les différentes composantes de l'ECC afin de parvenir à une dynamique de rapprochement durable.

Son implication intervient par ailleurs dans un contexte où les pouvoirs publics souhaitent renforcer le cadre régissant les associations et confessions religieuses au Bénin. Une évolution qui devrait contribuer à une meilleure organisation du secteur religieux.

Entre responsabilité publique, foi et patriotisme, Patrice Talon présente ainsi son engagement pour la réunification de l'ECC comme une démarche destinée à favoriser la paix, la cohésion et la sauvegarde d'un héritage religieux né au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



e du Bénin

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel “www.lemblemedujour.com”

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

100 JOURS DE GOUVERNANCE

Le Fan-Club Romuald Wadagni rend grâce à Dieu

À Saint-Michel de Cotonou, une messe d'action de grâce rassemble plusieurs personnalités

À l'occasion des 100 premiers jours de gouvernance du Président de la République, Romuald Wadagni, l'Association Fan-Club Romuald Wadagni a organisé, ce mardi 1er septembre 2026, une messe d'action de grâce à la paroisse Saint-Michel de Cotonou. La célébration, présidée par le Père Charlemagne Sènou, a réuni plusieurs personnalités politiques et administratives ainsi que des membres et sympathisants du Fan-Club.

Dans la ferveur et la prière, les membres de l'Association Fan-Club Romuald Wadagni ont marqué les 100 premiers jours de gouvernance du chef de l'État. À travers cette célébration eucharistique, les organisateurs ont souhaité rendre grâce à Dieu le Père céleste pour sa protection et sa veille permanente sur le Président de la République, les membres du Gouvernement, les Institutions de la

République et l'ensemble du peuple béninois.

La messe a été célébrée par le Père Charlemagne Sènou, qui a conduit les fidèles dans ce moment de prière et de reconnaissance.

Plusieurs personnalités présentes

La célébration a connu une forte participation. Dans l'assistance, on notait notamment la présence des ministres conseillers Nicaise Fagnon et Patrice Nobimè, ainsi que des députés Bernard Amoussou Sossou et Adjibadé Kousonda.

Le représentant du président de la Cour suprême, le représentant du ministre des Finances, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement maternel et primaire, ainsi que le directeur de cabinet et le secrétaire général du ministère de la Défense nationale ont également pris part à cette célébration.

Plusieurs autres personnalités et invités ont effectué le déplacement pour s'associer à ce moment de

gratitude et de prière.

Emeric Joël Allagbé : « Nous devons continuer à avancer dans la même dynamique »

Prenant la parole au nom de l'Association Fan-Club Romuald Wadagni, le Coordonnateur national, Emeric Joël Allagbé, a d'abord exprimé la reconnaissance de l'association à Dieu.

« Au nom de l'Association Fan-Club Romuald Wadagni, je voudrais avant tout rendre grâce à Dieu, notre Père céleste, pour sa protection et sa veille permanente sur le Président de la République, les membres du Gouvernement, les Institutions de la République et sur chacun de nous ici présents », a-t-il déclaré.

Pour le Coordonnateur national, ces 100 premiers jours constituent une occasion de renouveler l'engagement et la mobilisation autour de l'action du chef de l'État.

« Cette messe doit également être

pour nous un moment de renouvellement de notre engagement. Je nous invite à poursuivre notre mobilisation derrière le Président de la République, dans la paix, l'unité et la responsabilité », a-t-il exhorté.

Vulgariser les mesures sociales auprès des populations

Emeric Joël Allagbé a surtout insisté sur le rôle que doivent jouer les membres du Fan-Club auprès des populations. Il les a invités à ne pas se limiter aux rassemblements, mais à devenir de véritables relais de proximité des actions du Gouvernement.

« Nous avons surtout le devoir de nous rapprocher davantage de nos populations. Nous devons contribuer à la vulgarisation des mesures sociales du Gouvernement, afin que les informations et les opportunités parviennent réellement au bas peuple, à nos familles, aux jeunes, aux femmes, aux artisans et à toutes les couches de notre société », a-t-il souligné.

Pour lui, informer, expliquer et accompagner les populations constitue également une manière de contribuer à la réussite de l'action gouvernementale.

Le Coordonnateur national a enfin formulé des vœux pour le Président de la République et pour le Bénin, appelant la grâce divine à continuer d'accompagner le chef de l'État dans sa mission.

« Que Dieu bénisse le Président de la République. Que Dieu bénisse le Bénin et son peuple », a-t-il conclu.

À travers cette messe, le Fan-Club Romuald Wadagni entend ainsi transformer la célébration des 100 jours en un rendez-vous de foi, de gratitude et de remobilisation, avec la volonté affichée de poursuivre l'action de proximité auprès des populations.

Emeric Joël ALLAGBE





MODE BÉNINOISE

Mlle Moudiath Sanni veut imposer la marque « SANN » au Bénin et au-delà



À bâtons rompus avec la promotrice de la marque de vêtements « SANN », Mlle Moudiath Sanni

Dans l’univers de la mode béninoise, de jeunes créateurs se distinguent par leur talent, leur audace et leur volonté de valoriser le savoir-faire local. Parmi eux, Mlle Moudiath Sanni, promotrice de la marque de vêtements « SANN », nourrit de grandes ambitions pour son entreprise. À travers plusieurs collections déjà réali-

sées pour hommes et femmes, la jeune entrepreneure entend faire de sa marque une référence aussi bien au Bénin qu’à l’international.

Une passion transformée en marque Passionnée par la mode et la création vestimentaire, Moudiath Sanni a progressivement donné corps à sa vision en lançant sa propre marque. « SANN » se veut une identité vestimentaire portée par la créativité, l’élégance et l’originalité.

Au fil de ses collections, la promotrice propose des modèles destinés aussi bien à la gent féminine qu’aux hommes. Une diversité qui traduit sa volonté de toucher un public large et de répondre aux différentes attentes des amoureux de la mode.

Plusieurs collections déjà à son actif

La marque SANN compte déjà plusieurs collections de vêtements. Des créations qui témoignent du chemin parcouru par sa promotrice et de son engagement à construire une identité propre à sa maison de mode.

Pour Moudiath Sanni, chaque collection constitue une nouvelle occasion d’exprimer sa créativité, de repousser ses limites et surtout de mieux faire connaître sa marque auprès du public béninois.

Conquérir le marché béninois avant l’international

L’ambition de la promotrice ne s’arrête toutefois pas aux frontières du Bénin. Mlle Moudiath Sanni rêve de voir « SANN » portée par les Béninois, mais également par une clientèle au-delà du territoire national.

Son objectif est clair : imposer progressivement la marque SANN comme une signature de la mode béninoise, capable de s’exporter et de rivaliser avec d’autres marques sur les marchés régionaux et internationaux.

Cette ambition s’inscrit également dans une volonté de contribuer au rayonnement de la mode béninoise. Pour la jeune promotrice, le talent et la créativité des jeunes du pays peuvent permettre de construire des marques fortes et durables, capables de franchir les frontières.

Une vision pour l’avenir

Avec plusieurs collections déjà réalisées et une détermination affichée, Moudiath Sanni entend poursuivre le développement de SANN. Elle mise sur la créativité, la qualité et l’innovation pour faire grandir sa marque et gagner davantage de visibilité.

À travers son parcours, la promotrice adresse également un message à la jeunesse béninoise : oser entreprendre, croire en son talent et travailler avec persévérance pour transformer une passion en véritable projet professionnel.

De ses premières collections à son ambition de conquérir l’international, Mlle Moudiath Sanni trace ainsi son chemin dans le monde de la mode. Et avec SANN, elle entend bien faire entendre une signature béninoise au-delà des frontières.

Accéder à la boutique en ligne : <https://www.sannofficial.com/>

Contact : 0190916668



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPES ÉLECTROGÈNES DISPONIBLES SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



ASSEMBLÉE NATIONALE

La Conférence des présidents trace les grandes lignes de la gestion 2027



(Budget, règlement intérieur, organisation administrative et ressources humaines : plusieurs dossiers stratégiques examinés sous la conduite du Président de l'Assemblée nationale)

La Conférence des présidents de l'Assemblée nationale a tenu, ce mardi 1er septembre 2026, une importante séance de travail au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. Autour du Président de l'institution parlementaire, les membres de cette instance ont examiné plusieurs dossiers majeurs touchant à la gouvernance, à l'organisation et au fonctionnement de l'Assemblée nationale.

La séance, tenue dans la salle polyvalente Kolawolé IDJI, a été consacrée à des questions d'importance pour la vie et l'administration du Parlement. Au cœur des travaux figurait notamment la présentation du projet de budget de l'Assemblée nationale au titre de la gestion 2027. Un dossier qui ouvre déjà les perspectives de la prochaine année budgétaire de l'institution.

Le règlement intérieur au centre des réflexions

Les membres de la Conférence des présidents ont également examiné les conclusions du comité chargé de la relecture du règlement intérieur de l'Assemblée nationale.

Les travaux ont aussi porté sur les conclusions relatives à la décision définissant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du cabinet du Président de l'Assemblée nationale ainsi que du Secrétariat général administratif.

À travers ces différents dossiers, l'institution parlementaire poursuit sa dynamique d'organisation et d'adaptation de ses mécanismes internes, avec l'ambition de consolider son fonctionnement.

Les ressources humaines, autre dossier majeur

Autre point important à l'ordre du jour : la présentation des conclusions de l'étude relative aux ressources humaines de l'Assemblée nationale.

Cette étude constitue un élément de réflexion sur l'organisation et la gestion des ressources humaines au sein de l'administration parlementaire. Elle vient ainsi compléter les différents chantiers examinés au cours de cette séance.

Les travaux de la Conférence des présidents se sont achevés avec l'examen des divers, permettant d'aborder d'autres questions liées à la vie de l'institution.

Cette séance témoigne de la volonté de la Conférence des présidents de maintenir une concertation régulière autour des principaux enjeux qui touchent à la gouvernance et au fonctionnement de l'Assemblée nationale. Budget, cadre réglementaire, organisation administrative et ressources humaines auront ainsi constitué les principaux axes de cette rencontre.

Emeric Joël ALLAGBE

CONCOURS D'ENTRÉE DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES

Les retardataires ont jusqu'au 4 septembre pour s'inscrire



Bonne nouvelle pour les candidats qui n'avaient pas pu finaliser leur inscription dans les délais. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) vient d'accorder un délai supplémentaire pour les inscriptions aux concours d'entrée en première année des Écoles et Instituts des Universités publiques du Bénin, au titre de la session 2026.

Les candidats disposent désormais d'une

dernière fenêtre pour régulariser leur situation. Selon les nouvelles dispositions communiquées par le MESRS, les inscriptions sont prolongées jusqu'au vendredi 4 septembre 2026 à 17 heures.

Cette décision vient offrir une seconde chance aux candidats qui, pour diverses raisons, n'ont pas pu accomplir toutes les formalités dans le délai initial. Ils sont donc invités à profiter de cette prorogation pour finaliser leur inscription

et éviter toute déconvenue.

Six centres pour le dépôt des dossiers

Pour le dépôt des dossiers physiques, six centres sont retenus à travers le pays. Il s'agit de l'ENS de Natitingou, l'IFSIO de Parakou, l'ENSET de Lokossa, l'INSPEI d'Abomey, l'INMeS de Cotonou et l'ENS de Porto-Novo.

Le ministère invite les candidats concernés à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de respecter strictement le nouveau délai fixé.

Pas de changement pour les épreuves

La prolongation des inscriptions ne s'accompagne pas d'un changement du calendrier des épreuves. Les dates initialement prévues pour les concours restent maintenues. Les candidats sont donc appelés à poursuivre leurs préparatifs tout en veillant à la conformité de leur dossier.

Par ailleurs, ceux qui ont déjà effectué leur inscription sont invités à vérifier leur situation et leur centre de composition à travers les listes publiées par la Direction des Examens et Concours du MESRS.

Dernier délai pour les réclamations

Les candidats qui constatent une erreur ou une anomalie dans leur situation disposent également d'un délai pour introduire une réclamation. La date du 3 septembre 2026 est retenue pour ces démarches, avec les pièces justificatives nécessaires.

Cette prorogation constitue ainsi une ultime opportunité pour les candidats retardataires. Passé le vendredi 4 septembre à 17 heures, les portes des inscriptions seront définitivement closes.

Emeric Joël ALLAGBE

AUTONOMISATION DES FEMMES À ALLADA

Solange Afiavi MEHOU, une députée au cœur des préoccupations des femmes

La parlementaire multiplie les rencontres de proximité et mise sur le dialogue pour renforcer l'émancipation et l'autonomie économique des femmes.

À Allada, l'Honorable Solange Afiavi MEHOU poursuit son offensive en faveur de l'épanouissement et de l'autonomisation des femmes. La députée a rencontré, dans la matinée de ce mardi 1er septembre 2026, plusieurs groupements de femmes dans le cadre d'une nouvelle séance de sensibilisation et d'échanges. Une initiative qui illustre une fois encore sa volonté de rester proche des réalités vécues par les femmes et de les accompagner dans leur quête d'autonomie.

La dynamique se poursuit. Après plusieurs initiatives de proximité, l'Honorable Solange Afiavi MEHOU a de nouveau réuni des femmes à Allada autour de préoccupations qui touchent directement leur quo-

tidien. Cette nouvelle rencontre s'est voulue à la fois pédagogique, participative et orientée vers la recherche de solutions aux défis auxquels les femmes sont confrontées dans leurs activités et dans leur vie familiale.

Au centre des discussions, plusieurs thématiques majeures : la conciliation entre activités commerciales et vie de foyer, l'émancipation de la femme, la vie commerciale et surtout l'autonomisation économique. Des sujets qui, selon la démarche portée par la députée, nécessitent une sensibilisation permanente et un dialogue de proximité.

Une députée à l'écoute des femmes

Loin d'un simple rendez-vous protocolaire, la rencontre a donné la parole aux participantes. Questions, témoignages et préoccupations se sont succédé dans une ambiance conviviale. Les femmes ont ainsi pu expo-

ser leurs difficultés, demander des éclaircissements et partager leurs expériences.

Cette approche participative a permis à l'Honorable Solange Afiavi MEHOU de renforcer davantage le lien avec les groupements de femmes. Sa disponibilité et son écoute ont été particulièrement appréciées par les participantes, qui ont salué la régularité de ces moments d'échanges.

Pour ces femmes, ces rencontres constituent de véritables espaces de motivation et de réflexion. Elles permettent notamment de mieux appréhender la gestion des responsabilités familiales et professionnelles, tout en encourageant les initiatives susceptibles de renforcer leur autonomie économique.

La proximité comme méthode d'action

À travers ces rencontres répétées, Solange Afiavi MEHOU

affiche une vision fondée sur la proximité, l'écoute et l'accompagnement. La députée entend ainsi maintenir un dialogue permanent avec les femmes de sa circonscription et contribuer à leur donner davantage de moyens pour jouer pleinement leur rôle dans la société.

Cette nouvelle étape à Allada vient donc confirmer son engagement en faveur de la promotion de la femme. En plaçant l'autonomisation économique et l'émancipation au cœur de ses échanges, l'Honorable Solange Afiavi MEHOU entend faire de la femme une actrice pleinement épanouie et incontournable du développement de la communauté.

La mobilisation se poursuit ainsi sur le terrain, avec une députée qui fait de la proximité avec les femmes un véritable levier de son action.

Emeric Joël ALLAGBE



RÉFORME DU CES

LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE PASSE DÉSORMAIS SOUS L'AILE DE L'INSTITUTION

Une nouvelle étape dans le renforcement des missions du Conseil Économique et Social. Avec l'adoption de son nouveau règlement intérieur, le CES intègre désormais dans son dispositif les fonctions liées à la médiation de la République. Une réforme majeure qui redessine les contours de l'institution et rapproche davantage celle-ci des citoyens.

Adopté à l'unanimité par les Conseillers le 20 août 2026, le nouveau règlement intérieur du Conseil Économique et Social a franchi l'étape du contrôle de constitutionnalité. Il a été déclaré conforme à la Constitution par la décision DCC 26-007 du 27 août 2026.

Ce nouveau texte prend en compte les différentes réformes consacrées par les lois organiques de 2024 et 2026, avec des évolutions importantes dans l'organisation et les attributions du CES.

Le CES récupère les fonctions du Médiateur

L'une des innovations les plus significatives concerne la médiation de la République.

Avec la réforme institutionnelle de 2026, le fonctionnement du Médiateur de la République tel qu'il existait auparavant prend fin. Les fonctions qui lui étaient attachées sont désormais intégrées au Conseil Économique et Social.

Cette nouvelle architecture confère ainsi au CES une responsabilité supplémentaire dans le paysage institutionnel béninois.

Le Premier Vice-Président chargé de la médiation

Au sein du CES, la mise en œuvre de cette nouvelle mission est confiée au Premier Vice-Président. Celui-ci est désormais chargé d'exercer, au sein de l'institution, les prérogatives liées à la médiation de la République.

Il s'agit d'une évolution qui modifie sensiblement le fonctionnement de l'institution et renforce la place du CES dans le dialogue entre les citoyens et les pouvoirs publics.

Un CES aux responsabilités élargies



Au-delà de la simple modification organisationnelle, cette réforme traduit une volonté de renforcer les capacités d'action du Conseil Économique et Social. L'intégration de la médiation vient ainsi élargir son champ de responsabilités et lui confère une nouvelle dimension dans la prise en compte des préoccupations des citoyens.

Avec ce nouveau règlement intérieur, le CES entre donc dans une nouvelle phase de son évolution institutionnelle. Désormais investi de prérogatives liées à la médiation de la République, le Conseil voit son rôle renforcé dans l'architecture institutionnelle du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

CARTE SCOLAIRE 2026-2027

3 279 groupes pédagogiques supplémentaires ouverts 145 CEG FERMÉS, 4 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS

À quelques jours de la reprise des classes, le système éducatif béninois connaît d'importants réaménagements. Pour l'année scolaire 2026-2027, 145 Collèges d'enseignement général (CEG) sont fermés, tandis que quatre nouveaux établissements sont créés. En parallèle, les capacités d'accueil sont considérablement renforcées avec l'ouverture de 3 279 groupes pédagogiques supplémentaires, dont 2 656 au premier cycle et 623 au second cycle.

La rentrée scolaire 2026-2027 se prépare sous le signe de la réorganisation et du renforcement des capacités d'accueil. Les chiffres communiqués pour la nouvelle année académique révèlent une importante évolution de la carte scolaire au niveau de l'enseigne-

ment secondaire général.

Au total, 145 CEG sont concernés par une fermeture, alors que quatre nouveaux Collèges d'enseignement général viennent enrichir le dispositif existant. Cette reconfiguration vise à adapter l'offre scolaire aux réalités des différentes localités et aux besoins en matière d'accueil des apprenants.

Un effort massif au premier cycle

L'un des faits marquants de cette rentrée reste l'ouverture de nouveaux groupes pédagogiques. Le premier cycle bénéficie de 2 656 groupes supplémentaires, permettant d'accroître les capacités d'accueil dans les classes concernées.

Au second cycle, 623 groupes pédagogiques supplémentaires sont également ouverts. Au total, ce sont donc 3 279 groupes pédagogiques qui viennent s'ajouter au dispositif pour l'année scolaire 2026-2027.

Cette progression traduit la nécessité d'accompagner l'évolution des effectifs scolaires et de rapprocher davantage l'offre éducative des besoins des populations.

Réorganiser pour mieux accueillir

La fermeture de certains établissements, combinée à la création de nouveaux CEG et à l'ouverture de milliers de groupes pédagogiques, dessine une nouvelle configuration de la carte scolaire.

L'enjeu pour les autorités éducatives est désormais de réussir cette transition tout en veillant à la bonne affectation des apprenants, à la disponibilité des enseignants et aux conditions matérielles nécessaires au bon déroulement des cours.

Avec ces différents ajustements, la rentrée 2026-2027 apparaît ainsi comme une étape importante dans la réorganisation de l'enseignement secondaire général au Bénin. Une dynamique qui devra se traduire, sur le terrain, par une meilleure prise en charge des apprenants et des conditions d'apprentissage davantage adaptées aux réalités des établissements.

Emeric Joël ALLAGBE



L'endroit by Olabissi

A propos

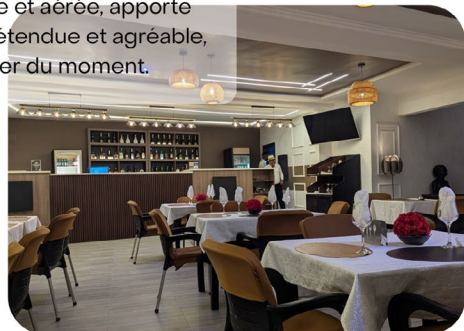
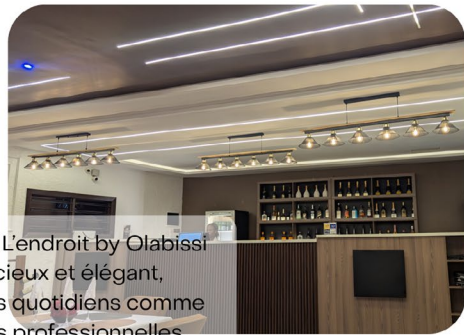
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Hall principal & terrasse



Le hall principal de L'endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère défendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.

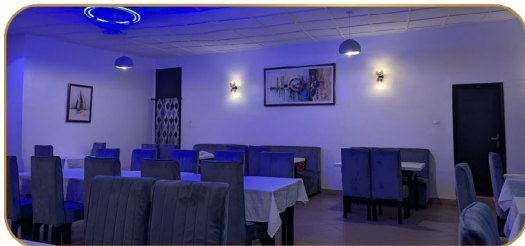
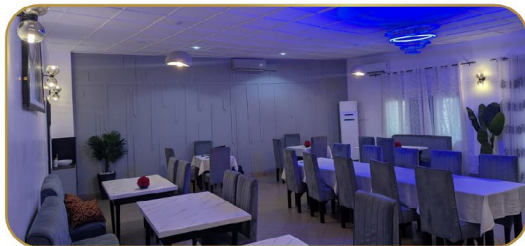
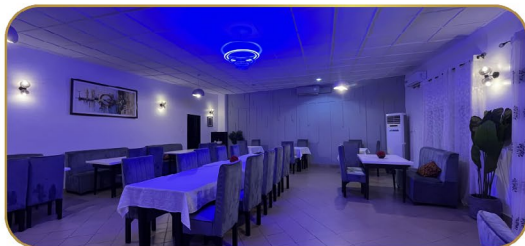


Grand jardin verdoyant



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Salle VIP

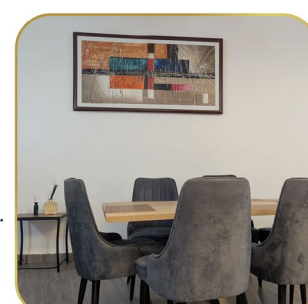


Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur



Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.

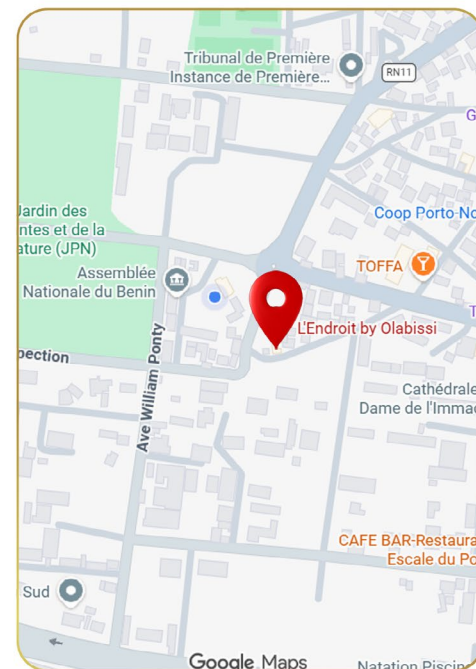


L'Endroit By Olabissi
FJF8+3WF, Ave William Ponty,
Porto-Novo
☎ 01 60 13 56 56
✉ lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

- 📍 L'endroit by olabissi
- 📷 [lendroit_restaurantpn](#)
- 📺 L'endroit by olabissi - Restaurant/PN

@Copyright2026



EN MEMOIRE DE



VINOUE Joseph Joachim

Décédé le 19 Août 2026 dans sa 55ème année

ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur très cher et regretté fils, frère, cousin, oncle, père, beau-père, grand père.



VINOUE Joseph Joachim

Décédé le Mercredi 19 Août 2026 dans sa 55ème année

ANNONCE DE DÉCÈS

- La collectivité VINOUE, KPOSSOU, AGADA GBAN de Dégou Comé de Porto-Novo et de SOZOUKO
- Famille VINOUE, GBODOGBE,
- Famille AVAHOUIN HLIHOUNME de ZEVOUEN AGA
- La Collectivité HOUGBADJA GODJO de Sahè Abigo, d'ADANDOKPODJI d'Abomey et de Sakété à Ita Djèbou.
- La Collectivité DJINHOUN de HONDJI, de la famille OUSOU AGBADAMOU du Bénin et de la Côte-d'Ivoire
- La famille OGOUBIYI de Dégou à Sakété.
- La veuve VINOUE AVAHOUI RITA

Les frères et sœurs du défunt

Feu VINOUE José, VINOUE Sylvie, Feu VINOUE Goldfroid, VINOUE Maoutin, Feu VINOUE Eugénie, VINOUE Mélanie, VINOUE Oscar Mathias, VINOUE Yves, OGOUBIYI Paul et OGOUBIYI Eric

La veuve GODJO Laurence Michèle épouse VINOUE

Les enfants du défunt

VINOUE Bernice et sa petite fille YATCHE ADAYA Mistourath, VINOUE Fiacre, VINOUE Fresnel

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Vendredi 4 septembre 2026

20 H 00 : Veillée de prières au domicile du défunt animée par la chorale de l'Eglise Catholique de OUVINIE.

Lieu : - Tokpota Zèbè en face du maché plastique - 5ème vons à droite après la SBEE de Tokpota en quittant la maison Blanche pour l'église Orthodoxe

Samedi 5 septembre 2026

06 H 00 : Retrait du corps à la morgue.

09 H 00 : Messe d'enterrement animée par la chorale des Jeunes à l'église Catholique St Paul de Dowa

Les condoléances seront reçues sur le parvis de l'église Inhumation au Cimetière Djègan-Daho

REMERCIEMENTS

Les familles parentes, alliées et amies, profondément touchées des nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées par votre présence, vos visites, messages, courriels, coups de fils, pensées positives, assitances diverses, vous expriment ici leurs vifs et sincères remerciements et prient le Tout puissant de vous le rendre au centuple.

Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et
cuisine conviviale



Luxe et confort,
décor authentique



Emplacement
stratégique



Groupe électrogène
disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES